



CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LA GUADELOUPE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE L'EDUCATION DE LA CULTURE
ET DU SPORT ET DU TOURISME

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
ET DU PATRIMOINE
DACP/ CB/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

Basse-Terre, le 12 MAI 2021

Objet : report de la Biennale d'art contemporain

Madame, Monsieur,
Cher (ère) créateur (trice) et acteur (trice) de l'Art contemporain en
Guadeloupe

A l'occasion de notre assemblée plénière du 18 décembre 2020, le projet de Biennale intercontinentale d'art contemporain de Guadeloupe a été présenté aux conseillers départementaux qui l'ont approuvé. Une telle annonce en pleine crise épidémique du Covid 19 pouvait surprendre mais, à nos yeux d'élus comme à ceux des fonctionnaires qui depuis plusieurs mois travaillaient à ce projet ; il s'agissait d'un pari sur l'avenir.

Le Conseil départemental se voulait et se veut encore résolument optimiste et confiant en la capacité de la Guadeloupe à rebondir. En sus de la gestion du quotidien et de la mise en œuvre des mesures d'urgence destinées à répondre à la détresse de nos concitoyens, de l'accompagnement des collégiens, du soutien aux populations les plus fragiles, le Département se doit d'apporter sa contribution pour remettre le pays Guadeloupe debout au sortir de cette crise sanitaire.

La Biennale d'art contemporain autour du thème **Abolitions** est l'une des réponses adaptées à cette problématique. Il s'agit au travers de cet événement de grande envergure, de positionner la Guadeloupe sur la scène internationale de l'art contemporain, de contribuer à la formation des publics en démythifiant l'Art et l'art contemporain et en donnant aux différents publics les clés de compréhension.

Comme cela a été dit lors des rencontres avec le directeur artistique Simon Njami, les plasticiens guadeloupéens y trouveront bien entendu toute la place qui leur est due et pourront bénéficier de la venue d'un public captif et de la présence et du regard d'experts internationaux.

.../...

Toutefois, l'objectif majeur de cette Biennale est d'irriguer le territoire à la fois par l'implication des collectivités partenaires, des créateurs, des acteurs de l'événementiel, de toutes les disciplines artistiques et, surtout de la population.

Ce grand-rendez-vous culturel sera mis en résonance avec les autres événements et initiatives qui existent déjà ou à construire dans l'archipel.

Aujourd'hui encore, je demeure persuadée de la pertinence de ce projet de Biennale d'art contemporain et attachée à sa réalisation.

Les services culturels du Département poursuivent les démarches nécessaires auprès des partenaires qui ont d'ores et déjà accepté d'accueillir des moments de cette Biennale et d'en être les co-constructeurs. Malheureusement, le contexte sanitaire encore incertain ne permet pas de maintenir les dates initialement retenues. Les résidences d'artistes programmées dans la phase préparatoire ont dû être reportées en raison des contraintes sanitaires d'entrée sur le territoire et du confinement

C'est la raison pour laquelle j'ai dû prendre la décision de reporter la tenue du temps fort de cette Biennale. Le créneau de décembre à mars de l'année suivante demeure le meilleur moment pour accueillir ce grand événement.

En attendant, le travail se poursuit et, les différents appels à candidature et à projet en direction des artistes et de ceux qui veulent s'associer à cette Biennale, seront bientôt lancés. Ils permettront de retenir les projets les plus pertinents qui s'inscriront dans le dispositif de la Biennale.

Je vous invite à y répondre et à saisir cette belle opportunité de faire rayonner votre talent.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

MME LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Josette BOREL-LINCERTIN

